

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2016

Numéro de version 1

Révision: 23.05.2016

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Nom du produit: AD130131 Nettoyant Régénérant FAP****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Catégorie du produit** PC0 Autres**Emploi de la substance / de la préparation** Additif de carburant**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fabricant / importateur / fournisseur:**

GS27
 540 rue Gilles de Gennes
 Node Park Touraine
 37310 Tauxigny - France
 Tel.: 0033 247 737 777
 Fax.: 0033 247 373 866
 www.gs27.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Services d'information d'urgence / organe consultatif officiel: ORFILA (INRS,
 France) +33 1 45 42 59 59
<http://www.centres-antipoison.net>

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

GHS08 danger pour la santé

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.**Pictogrammes de danger** GHS08**Mention d'avertissement** Danger**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:** Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, <2% aromates**Mentions de danger:**

P102 : Tenir hors de portée des enfants. P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette H304
 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence


P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers**Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2 Caractérisation chimique: Mélanges****Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.**Composants dangereux:**

918-481-9	Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, <2% aromates	50-100%
Reg.nr.: 01-2119457273-39	 Asp. Tox. 1, H304	

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2016

Numéro de version 1

Révision: 23.05.2016

Nom du produit: AD130131 Nettoyant Régénérant FAP

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Remarques générales:**

Personnes, fournir assistance, devraient éviter l'exposition et du danger pour eux-mêmes ou pour autrui.

Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Après inhalation:

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau avec beaucoup d'eau (Peut-être la douche).

Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants.

Après contact avec les yeux:

Si possible, enlever les lentilles de Contact.

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes (au moins 15 minutes), sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Après ingestion du liquide, des gouttelettes de produit peuvent pénétrer dans les poumons (aspiration), de sorte que la pneumonie peut se produire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:**CO₂, poudre d'extinction, mousse ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.**Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Monoxyde de carbone (CO)

Dioxyde de carbone (CO₂)

Gardez nuages de poussière / vapeur loin des points d'ignition.

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.**Autres indications** Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Éviter de respirer les vapeurs et le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2016

Numéro de version 1

Révision: 23.05.2016

Nom du produit: AD130131 Nettoyant Régénérant FAP

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Respecter les règles générales relatives à la prévention des incendies.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Le stockage doit se conformer aux réglementations locales.

Stockage:**Exigences concernant les lieux et les réservoirs:**

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Stocker dans un endroit frais.

Tous les produits dangereux doivent être placés au-dessus d'un bac de rétention.

Indications concernant le stockage commun: Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.**Autres indications sur les conditions de stockage:**

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.**8.1 Paramètres de contrôle****Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.**8.2 Contrôles de l'exposition****Equipement de protection individuel:****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection

Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Gants Neo-Nitrile™ 300 – NQA ou 0,65 (niveau 3). Épaisseur-0,35 mm.

Temps de pénétration du matériau des gants

Pénétration: Percée temps > 360 min

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.**Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2016

Numéro de version 1

Révision: 23.05.2016

Nom du produit: AD130131 Nettoyant Régénérant FAP

(suite de la page 3)

Limitation et contrôle de l'exposition environnementale

Prévenir les déversements d'atteindre les eaux de surface ou dans le sol.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Indications générales.****Aspect:**

Forme:	Liquide
Couleur:	Brun clair
Odeur:	Type d'hydrocarbures
Seuil olfactif:	Non déterminé.

valeur du pH: Non déterminé.**Changement d'état**

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	> 160 °C

Point d'éclair > 62 °C**Inflammabilité (solide, gazeux):** Non applicable.**Température d'inflammation:** > 200 °C**Température de décomposition:** Non déterminé.**Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.**Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.**Limites d'explosion:**

Inférieure:	0,6 Vol %
Supérieure:	7,0 Vol %

Pression de vapeur à 20 °C: 1 hPa**Densité à 20 °C:** 0,792 g/cm³**Densité relative.** Non déterminé.**Densité de vapeur.** Non déterminé.**Vitesse d'évaporation.** Non déterminé.**Solubilité dans/miscibilité avec****l'eau:** Insoluble**Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Non déterminé.**Viscosité:**

Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.

Teneur en solvants:**Propriétés oxydantes :** Ne contient pas de propriétés oxydantes.**9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité** Stable dans les conditions recommandées.**10.2 Stabilité chimique****Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.**10.4 Conditions à éviter**

Lumière directe du soleil

Chaleur

Étincelles - feu

10.5 Matières incompatibles: Agents oxydants

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2016

Numéro de version 1

Révision: 23.05.2016

Nom du produit: AD130131 Nettoyant Régénérant FAP

(suite de la page 4)

10.6 Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Effet primaire d'irritation:****Corrosion cutanée/irritation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)****Mutagénicité sur les cellules germinales** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Effets écotoxiques:****Remarque:** Nocif pour les poissons.**Autres indications écologiques:****Indications générales:**

Nocif pour les organismes aquatiques.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.**Emballages non nettoyés:****Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****14.1 Numéro ONU****ADR,RID,ADN, ADN, IMDG, IATA** néant**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU****ADR,RID,ADN, ADN, IMDG, IATA** néant**14.3 Classe(s) de danger pour le transport****ADR,RID,ADN, ADN, IMDG, IATA****Classe** néant

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2016

Numéro de version 1

Révision: 23.05.2016

Nom du produit: AD130131 Nettoyant Régénérant FAP

(suite de la page 5)

14.4 Groupe d'emballage ADR,RID,ADN, IMDG, IATA	néant
14.5 Dangers pour l'environnement: Marine Polluant:	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
"Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Directive 2012/18/UE****Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.**RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3**Prescriptions nationales:****Classe de pollution des eaux:** Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Remarques pour formation. Prendre soin de la bonne information, instruction et formation des utilisateurs.**Service établissant la fiche technique:** Environment protection department.**Acronymes et abréviations:**

ADN: Accord Européen relatif au Transport International des Marchandises Dangereuses par voie de Navigation intérieures (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways)

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

mPa.s: milliPascal per second

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

SVHC: Substances of Very High Concern

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

. Sources.

Cette information est basée sur le courant des données disponibles (fournisseurs de matières premières, chimie cartes, annexe VI)

Voir également le site internet : <http://echa.europa.eu/web/guest/information-on-chemicals/cl-inventory-database>